

ET SI VOUS PRENIEZ UNE HEURE POUR SAUVER UNE VIE?

• Qu'est-ce qu'une action urgente?

L'action urgente est un cri d'alarme lancé par Amnesty International pour une personne –ou un groupe de personnes– faisant face à un danger imminent pour son intégrité physique ou sa vie.

Elle prend la forme d'une information synthétique composée essentiellement de la description de la situation, des demandes à formuler et des coordonnées des autorités ciblées.

L'action urgente est diffusée dans le monde entier auprès d'un réseau de citoyens. Ils écrivent alors des courriers aux autorités responsables demandant que cessent les exactions et que soient respectés les droits fondamentaux de ces personnes en danger.

• Écrire pour protéger

L'action urgente protège les personnes en les sortant de l'anonymat et en exerçant une pression forte sur les autorités: l'afflux massif de lettres, email, fax du monde entier montre que la personne est connue et que son cas est suivi de près.

Au-delà de l'impact immédiat pour la personne, l'expérience a montré que la mobilisation permet aussi de prévenir de nouvelles violations à son encontre et contre des personnes qui se trouveraient dans des situations similaires.



Cette exposition illustre la diversité des situations traitées par les actions urgentes et de leur impact pour les personnes. Elle met également en lumière les visages de ceux qui constituent les maillons de cette chaîne de solidarité, d'alerte et d'action en faveur des personnes en danger, à laquelle chaque citoyen peut prendre part.

LUÍZ BASILIO ROSSI

19 mars 1973 – La première action urgente



« Le but du tortionnaire est de vous isoler, de couper tous vos liens avec le monde extérieur. Amnesty International a pu rompre cet isolement. Lorsque j'ai vu ma femme, j'ai su que mon cas avait été rendu public. J'ai su qu'ils ne pouvaient plus me tuer ».

Luiz Basilio Rossi

• Le cas

Luiz Basilio Rossi, syndicaliste et professeur d'économie à l'université de São Paulo, est arrêté chez lui par l'armée le 15 février 1973 alors que les cas de torture et de disparitions forcées se multiplient au Brésil sous le régime militaire. Son lieu de détention est inconnu, c'est un « incomunicado ».

• Répondre à l'urgence

Informés de sa condition grâce à des lettres envoyées clandestinement par sa femme, María José Rossi, des membres d'Amnesty International décident de créer un outil qui permette de répondre à ce type de situation.

Le 19 mars 1973, une « action urgente » est envoyée à des milliers d'organisations, syndicats, enseignants et professeurs à travers le monde qui écrivent alors massivement aux autorités brésiliennes.

• Un vrai succès

Deux semaines plus tard, María José Rossi est convoquée au bureau de la police militaire de São Paulo pour « identifier le corps » de son mari. Mais c'est un homme bien vivant qu'elle retrouve, ainsi qu'une pile de courriers dans le bureau du Directeur de la police militaire.

Luiz Basilio Rossi est libéré en octobre 1973.



« L'intervention d'Amnesty International a joué un rôle fondamental pour sauver Luiz de tortures supplémentaires, voire pire. Le directeur de la police militaire m'a donné l'impression d'avoir ressenti, avec les autorités, une forte pression de la part d'Amnesty International visant à montrer le prisonnier, pour répondre à la forte publicité autour de son cas. De plus, nous avons été touchés de savoir que des gens en dehors du Brésil savaient ce qu'il se passait, que cela leur importait et qu'ils étaient prêts à agir. Cela nous a apporté beaucoup de réconfort et d'espoir. »

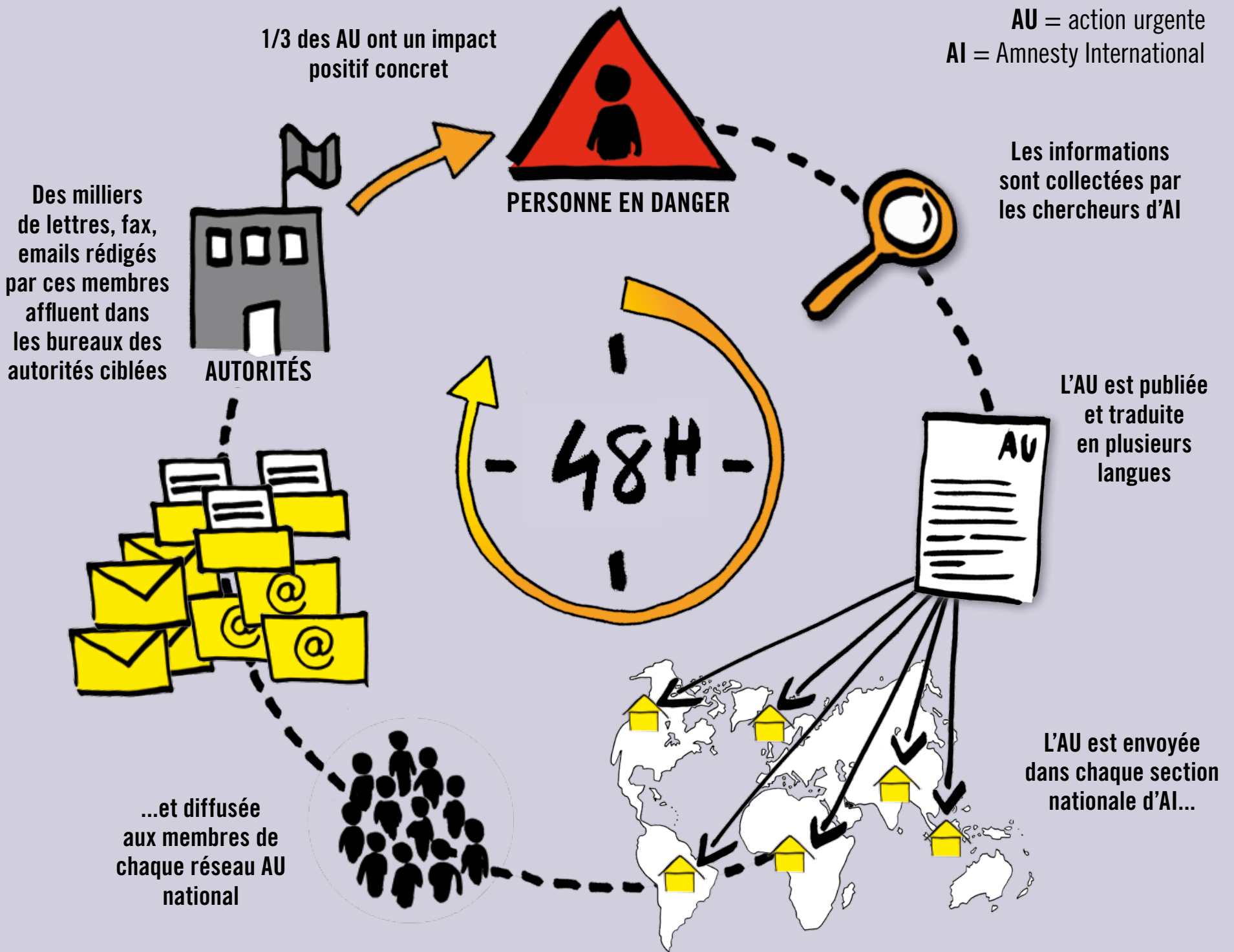
María José Rossi

De gauche à droite : Tracy Ulltveit-Moe (chercheuse d'Amnesty International à l'origine de la première action urgente), María José Rossi, Luiz Basilio Rossi. © AI

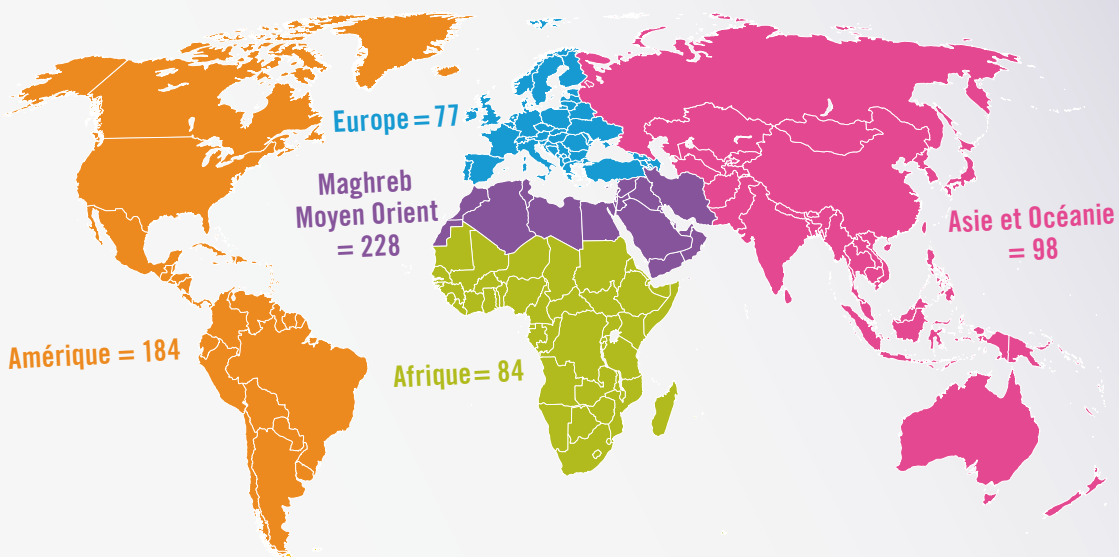
LE RÉSEAU ACTION URGENTE

• Un principe simple

En 40 ans, un véritable réseau mondial s'est consolidé pour répondre efficacement aux menaces contre les personnes.



• Répartition géographique des actions urgentes en 2012



• Le réseau des actions urgentes

> EN FRANCE Plus de **10 000 personnes**.

Parmi elles, **5 000** sont rattachées à l'un des 300 réseaux locaux d'action urgente.

> DANS LE MONDE **165 000 personnes**.

Au minimum, **5 à 6 000 personnes** se mobilisent pour chaque action urgente dans le monde.

> EN 2012 **671 actions urgentes** publiées concernant le sort de dizaines de milliers de personnes.

En général, au moins **1/3 des actions urgentes** ont un résultat positif.

MAUVAIS TRAITEMENTS EN DÉTENTION

La majorité des actions urgentes sont émises pour des personnes détenues de façon arbitraire, sans procès équitable et/ou risquant d'être exposées à de mauvais traitements.

Une action urgente peut amener à une libération mais d'autres effets plus limités et néanmoins essentiels pour les personnes peuvent aussi être obtenus : révélation du lieu de détention, fins des tortures, de l'isolement, accès à des soins, à des médicaments, soutien moral...

ACTION URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 5 JUILLET 2000

« L'appel de Rebiya Kadeer contre sa condamnation à huit ans de prison doit être étudié le 6 juillet. Son état de santé se serait sévèrement aggravé, en partie à cause des châtiments qu'elle a reçus en prison. Elle a elle-même demandé plusieurs fois à être transférée à l'hôpital, mais toutes ses requêtes ont été rejetées ».

REBIYA KADEER

Défenseure des droits des Ouïghours en Chine, Xinjiang.

Arrêtée après avoir tenté de rencontrer une délégation du Congrès des États-Unis, elle est condamnée à huit ans de prison pour divulgation de secrets d'État liée à l'envoi de coupures de presse à l'étranger.

→ **Trois actions urgentes** sont lancées entre 1999 et 2001 pour demander la libération de Rebiya Kadeer, l'accès aux soins et un procès équitable.

Elle est libérée en 2005 et vit depuis en exil aux États-Unis.



« Je vivais dans de très mauvaises conditions en prison. [...] À un moment, ça a changé, ils m'ont laissé voir mes enfants. J'ai reçu de la nourriture correcte, et ils n'osaient plus me torturer. J'ai compris alors qu'Amnesty International et d'autres organisations oeuvraient pour moi de l'extérieur. [...] Ça m'a donné beaucoup d'espoir. J'ai cru à nouveau que j'allais vivre et sortir de là. »

Rebiya Kadeer

Rebiya Kadeer, 14 juin 2008.
© AI Canada (ES)

PERSONNE MENACÉE D'EXÉCUTION

Près d'une centaine d'actions urgentes sont lancées chaque année afin d'obtenir l'annulation d'exécutions, des commutations de peine, et dans certains cas de manquement manifeste dans la procédure, la réouverture de dossiers de personnes condamnées à mort. Les principaux pays concernés sont la Chine, l'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite, les États-Unis et le Yémen.

Même si l'action urgente n'aboutit pas toujours à de bonnes nouvelles, la mobilisation reste essentielle tant pour la personne que pour faire avancer le combat pour les droits humains.

ACTION URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 7 SEPTEMBRE 2011

« Un juge de l'État de Géorgie a signé un avis d'exécution [...] Troy Davis a été condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier, Mark Allen MacPhail, à Savannah, dans l'État de Géorgie, en 1989. Aucune preuve physique ne le relie directement à l'affaire. [...] Depuis son procès, sept des neuf témoins clés se sont rétractés ou ont modifié leurs déclarations; certains ont fait allusion à des pressions de la part de la police. »

FOCUS : PEINE DE MORT USA

Troy Davis

→ **Six actions urgentes** ont été lancées pour Troy Davis entre 2007 et 2011. Trois exécutions ont ainsi été annulées.

Malgré une mobilisation massive de l'opinion publique américaine et mondiale, Troy Davis est exécuté à sa quatrième date d'exécution, dans la nuit du 21 septembre.

Actions urgentes 2012 – USA

Cinq exécutions suspendues :
Thomas Arthur, Abdul Hamin Awkal, Terrance Williams, Marcus Duery, Anthony Haynes, Warren Hill.

Deux peines commuées :
Robert Gattis, John Eley.

Abolition : État du Connecticut.

« Le combat pour la justice ne s'arrête pas avec moi. Ce combat est pour tous les Troy Davis qui m'ont précédé et tous ceux qui viendront après moi. Je me sens bien, je prie et je suis en paix. Mais je n'arrêterai de me battre qu'à mon dernier souffle. »

Troy Davis

Rassemblement pour Troy Davis à Paris, septembre 2011. © Pierre Huault

COMMUNAUTÉ SOUS LE COUP D'UNE EXPULSION FORCÉE

Une expulsion forcée est une expulsion sans consultation préalable ni indemnisation ou proposition de logement alternatif. Des actions urgentes sont émises pour demander l'annulation d'une expulsion imminente, la mise en place d'une véritable consultation des populations, et le cas échéant, le logement, l'accès aux soins et l'alimentation des personnes expulsées.

Ces actions touchent tant l'Asie, l'Amérique et l'Afrique que l'Europe ; la France et l'Italie, par exemple, ont été visées dans le cas d'expulsions forcées de campements de Roms.

ACTION URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 9 FÉVRIER 2012

« Des centaines de personnes risquent d'être expulsées de force à Port Harcourt depuis que le gouverneur de l'État de Rivers leur a annoncé que leurs habitations seraient démolies. Une quinzaine de bâtiments ont déjà été détruits et plus de 100 personnes se sont ainsi retrouvées sans abri. »

COMMUNAUTÉS DE PORT HARCOURT, NIGÉRIA

RÉSULTAT | 14 FÉVRIER 2012

« La démolition du quartier de la voie ferrée de Port Harcourt a été annulée par les autorités de l'État de Rivers à la suite des pressions des habitants, des organisations non gouvernementales locales et d'Amnesty International. »



© AI / Riccardo Gangale

« La solidarité internationale est la clé pour faire pression sur les gouvernements et mettre fin aux expulsions forcées. [...] Si vous faites une simple déclaration ou signez une simple lettre, cela fait la différence. »

Marcus George, en lutte contre les expulsions forcées à Port Harcourt avec l'organisation *Concerned Citizens*

DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ

Dans de nombreux pays, les défenseurs des droits humains sont régulièrement harcelés, menacés de représailles ou même de mort. Ces agissements visent à les dissuader de poursuivre leur travail et à limiter leur capacité d'action, de dénonciation.

Amnesty International diffuse des actions urgentes demandant aux autorités de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires pour ces personnes, de mener des enquêtes sérieuses et de poursuivre et condamner les individus reconnus coupables de telles menaces.

ACTION URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 2 AVRIL 2013

« Le 11 mars, Mariluz Vásquez, défenseure des droits humains appartenant à la Table ronde des victimes d'El Carmen del Bolívar, a reçu des menaces de mort par SMS. Ces menaces étaient dirigées contre elle, Ingrid Vergara et Iván Cepeda, du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), plusieurs membres de la Table ronde des victimes d'El Carmen del Bolívar et le médiateur local. Ces personnes étaient accusées d'être des guérilléros. »

INGRID VERGARA

Porte-parole du MOVICE à Sucre, Colombie.

Le MOVICE est une coalition d'organisations qui fait campagne contre l'impunité, les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, pour le retour sur leurs terres des personnes déplacées.

→ Trente actions urgentes ont été émises depuis 2008 pour des membres du MOVICE, notamment pour Ingrid Vergara, sa famille et des collègues du département de Sucre suite à des menaces de mort et des assassinats.

Ingrid Vergara et le MOVICE continuent leur travail contre l'impunité en faveur des droits humains.

« Tout le travail effectué par Amnesty a vraiment été un incroyable soutien. [...] Le travail de pression au niveau international est crucial pour le MOVICE. »

Ingrid Vergara

Ingrid Vergara, 2010. © MOVICE

LESBIEN, GAY, BI-TRANS-INTERSEXUEL (LGBTI)

Les actions urgentes LGBTI interviennent principalement dans les cas suivants :

- défenseur des droits des LGBTI menacé ;
- emprisonnement, voire condamnation à mort pour homosexualité ;
- imminence de l'approbation d'une loi homophobe ;
- autorisation de marches des fiertés et soutien aux organisations qui les portent.

ACTION URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 5 MAI 2010

« À la suite d'une décision de justice interdisant la Baltic Pride 2010, des centaines de défenseurs des droits des lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres, dont cinquante membres d'Amnesty International originaires de vingt pays, risquent de ne pas être autorisés à défiler à l'occasion de la première Marche des fiertés organisée en Lituanie, qui doit se dérouler le samedi 8 mai. »

PREMIÈRE BALTIC PRIDE 2010 – LITUANIE

RÉSULTAT | 7 MAI 2010

« La Cour administrative suprême, à Vilnius, a statué vendredi 7 mai que la Baltic Pride pourrait avoir lieu samedi 8 mai. »

Quatre cents homosexuels et transgenres ont pu marcher pour défendre leurs droits. Huit cents officiers de police protégeaient les participants d'attaques de contre-manifestants. Depuis, les Baltic Pride se maintiennent chaque année malgré les pressions.



« La marche aura donc lieu. L'annonce est accueillie par des cris de joie, on s'embrasse, on écrase quelques larmes, on chante. Je prends soudain conscience des enjeux, du combat incroyablement difficile et courageux mené par les militants locaux, des espoirs et désespoirs qui ont jalonné la préparation de cette marche depuis des mois. »

Anne Castagnos, représentante d'Amnesty International France, présente à la marche en soutien aux organisations à Vilnius.

Baltic Pride de Vilnius, Lituanie, 2010. © Kāre Viemose

CRISES AU MOYEN-ORIENT AFRIQUE DU NORD

Depuis 2011, les actions urgentes portent en premier lieu sur les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Outre les cas de peine de mort, nombreux dans certains pays de la région, les actions urgentes portent sur des cas d'opposants arrêtés de manière arbitraire, victimes de disparitions forcées et/ou exposés à des risques de torture et mauvais traitements. Elles reflètent la répression qui a frappé les révolutions dans la région et l'explosion de la crise en Syrie.

ACTION
URGENTE

EXTRAIT – ACTION URGENTE | 25 SEPTEMBRE 2011

« Quatre hommes originaires de Daraya, dans la banlieue de Damas, sont maintenus en détention au secret depuis leur arrestation le 23 septembre par les forces de sécurité syriennes. Amnesty International craint pour leur sécurité, en particulier car l'un d'eux a été menacé de mort au moment de l'interpellation. »

FOCUS : CRISE EN SYRIE

Amnesty International a recueilli les noms de plus d'un millier de personnes qui seraient mortes en détention depuis le début des troubles en mars 2011.

→ Après **deux actions urgentes** demandant que soit révélé leur lieu de détention, qu'ils soient protégés de tout acte de torture et bénéficient d'un procès équitable, ces quatre hommes sont libérés successivement entre janvier et mars 2012.

Une **nouvelle action urgente** a été lancée après que l'un d'eux ait été à nouveau arrêté en mai. Il est finalement libéré 4 mois plus tard.



Haytham Al Hamwi, défenseur des droits humains, tient la photo de membres de sa famille dont il est pour certains sans nouvelles depuis leur arrestation. Son père et son frère faisaient partie des personnes arrêtées le 23 septembre 2011 et libérés en 2012. © AI

LES CHERCHEURS D'AMNESTY INTERNATIONAL

• La collecte d'information

Près d'une centaine de chercheurs travaillent au siège d'Amnesty International. Ils enquêtent et collectent des informations sur la situation des droits humains dans le ou les pays dont ils sont spécialistes.

Généralement informé d'une urgence via ses contacts locaux (journalistes, avocats, organisations de défense des droits humains locales...), le chercheur vérifie au plus vite les informations reçues et collecte des informations de première main (témoin direct de la violation, famille, proches de la victime...) afin de recueillir un récit précis des événements.

• L'émission d'une action urgente

Lorsque suffisamment d'éléments sont collectés et vérifiés, le chercheur publie une action urgente détaillant la situation précise de la personne et le contexte, ainsi que les demandes à formuler aux autorités ciblées.

L'action urgente est diffusée dans les réseaux à travers le monde pour que ses membres agissent et écrivent des courriers aux autorités.



Jean-Baptiste Gallopin, juillet 2012. © AI

• Témoignage de Jean-Baptiste Gallopin

Chercheur Soudan au siège d'Amnesty International

« Au Soudan, nous concentrons notamment nos efforts sur les cas d'arrestation de militants associatifs, étudiants ou de groupes de jeunesse qui n'ont pas de visibilité particulière, souvent issus de régions défavorisées du Soudan, comme le Darfour. Ils sont les plus exposés aux risques de torture et de mauvais traitements, ce sont donc aussi ceux pour lesquels une action urgente peut avoir l'effet bénéfique le plus important. »

« Jalila Khamis Koko, militante associative originaire des Monts Noubas – région affectée par le conflit au Soudan – a été détenue administrativement en 2012 puis a dû faire face à un procès inique. Nous avons sorti des actions urgentes très rapidement sur sa situation, ce qui a permis de mettre en place une campagne de grande envergure qui a mobilisé à la fois Amnesty International mais aussi des organisations de la société civile soudanaise, ainsi que les représentations diplomatiques à Kartoum. Au final, Jalila Khamis a été libérée en janvier [2013] grâce à la mobilisation de toutes ces forces. »



© Privé

Jean-Baptiste Gallopin

LES MILITANTS

Membres du réseau action urgente en France

Dix mille personnes forment le réseau action urgente en France et écrivent régulièrement aux autorités pour défendre les droits des personnes en danger dans le monde.

Et bien sûr, ce sont les militants eux-mêmes qui parlent le mieux de leur engagement :

● Allocution d'Anny Rouzaud

Responsable du réseau action urgente pour le groupe local de l'Ariège, à l'occasion du quarantième anniversaire du lancement de la première action urgente.

« Quarante ans d'âge, c'est la preuve que ce mode d'action qui a si bien résisté au temps, était et reste dans la droite ligne de l'esprit du fondateur d'Amnesty International : personnalisation de l'action et rapidité de réaction.

Personnalisation de la ou des victimes pour lesquelles nous intervenons. Chaque fois que je reçois une action urgente et que j'en lis le contenu, c'est un ou des visages qui surgissent dans mon esprit, dont certes je ne distingue pas les traits mais qui me sont immédiatement proches, mes frères en humanité. Et depuis 30 ans que je fais les actions urgentes, c'est la même émotion qui m'envahit, la même colère parfois : on ne s'habitue pas au déni de justice, à la violence des hommes contre d'autres hommes.

[...] En charge des actions urgentes, c'est avec les membres participants que j'ai noué des liens solides, durables.

[...] Les actions urgentes c'est avant tout cela : des rencontres, proches ou lointaines mais toutes authentiques et qui font que l'on se sent tellement impliqué dans le réel.

[...] Je suis confiante dans l'avenir d'Amnesty International et des actions urgentes, sachant que la victoire du combat pour le respect des droits humains, aboutirait dans une vision idyllique, voire utopique des choses, à la disparition des actions urgentes.

En attendant, je continuerai à écrire. »

Anny Rouzaud



Célébration du quarantième anniversaire des actions urgentes au monument érigé en leur honneur, à Montégut-Plantorel, en Ariège. Les noms de dizaines de personnes ayant fait l'objet d'actions urgentes y sont installés. © AI

AGIR-REJOINDRE LE RÉSEAU

• Être membre du réseau, c'est :

- Recevoir deux à trois actions urgentes par mois
- S'engager à écrire pour ces actions urgentes, c'est-à-dire consacrer quinze minutes à une heure par mois pour les personnes en danger dans le monde
- Être informé de l'évolution des cas pour lesquels vous avez agi
- Recevoir trois fois par an un bulletin complet sur toutes les bonnes nouvelles liées aux actions urgentes
- Se tenir informé de la situation des droits humains dans le monde à travers les cas particuliers de personnes pour lesquelles vous agissez

• Comment recevoir les actions urgentes ?

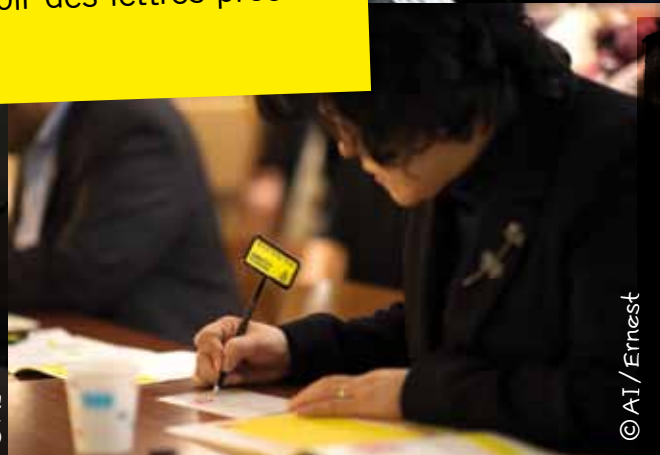
- S'inscrire au réseau action urgente sur :

www.amnesty.fr/actions-urgentes

- Ou rejoindre un groupe local d'Amnesty International :

www.amnesty.fr/mobilisez-vous

En rejoignant le réseau via un groupe local d'Amnesty International, vous bénéficiez d'un suivi plus personnalisé et vous pouvez recevoir des lettres pré-écrites pour répondre rapidement aux actions urgentes.



Wang Youcai



Dominga Vásquez



Yalemzewd Bekele



Anwar Ibrahim



Dr Kamal al Labwani

À VOUS D'AGIR !